

## Cartes grises

Vos démarches cartes grises évoluent. Vous pouvez désormais faire certaines démarches pour votre carte grise en ligne. Les guichets cartes grises seront fermés au public à compter du 31 juillet 2017.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un point numérique sera à votre disposition en préfecture de 9h à 12h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Muni de vos pièces justificatives, un agent médiateur vous accompagnera dans vos démarches en ligne.

<b>Vous êtes particulier</b>
→ <b>Mes démarches en ligne</b>
- un duplicata (perte, vol, détérioration) : <a href="#">cliquez ici</a> - un changement d'adresse (sauf ancienne immatriculation, personne morale, LOA, 4ème changement d'adresse, dossier ayant une suspension administrative) : <a href="#">cliquez ici</a> - une déclaration de cession : <a href="#">cliquez ici</a> - obtenir un certificat de situation administrative : <a href="#">cliquez ici</a> - suivre l'état d'avancement de ma carte grise : <a href="#">cliquez ici</a>
NB : d'autres démarches en ligne seront bientôt ouvertes
→ <b>Mes démarches par courrier</b>
- changement de propriétaire : - Immatriculation véhicule étranger : - changement d'état civil - Changement d'adresse uniquement pour une ancienne immatriculation, une personne morale, LOA, un 4ème changement d'adresse, un dossier ayant une suspension administrative
J'envoie mon dossier complet <u>en recommandé</u> à l'adresse suivante : Préfecture de l'Essonne DPAT / CG Boulevard de France 91 000 Evry

<b>Vous êtes professionnel</b>
Procédures par courrier
1 <sup>er</sup> contact par mail : <i>adresse de la boite fonctionnelle</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• Habilitation et agrément SIV</li></ul>
<b>NB : Les professionnels de l'automobile ont l'obligation de demander une habilitation au système d'immatriculation des véhicules (SIV) depuis le 1er janvier 2017 pour toutes les opérations autorisées.</b>
Procédures par dépôt par pochette garage
Les dépôts ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 15h. Le retrait des pochettes se fait à partir de 13h à la régie de recettes de la préfecture.

→ **Mes contacts**

- ✓ Pour un renseignement d'ordre général sur mes démarches en ligne : [cliquez ici](#)
- ✓ Pour le suivi de mon dossier en ligne, je **contacte l'ANTS** :
  - 0811 105 716 (pour les particuliers)
  - 0811 100 420 (pour les professionnels)
- ✓ Pour le suivi de mon dossier courrier ou pour un renseignement d'ordre général : [pref-cartes-grises@essonne.gouv.fr](mailto:pref-cartes-grises@essonne.gouv.fr)

**Informations complémentaires**

[Simuler le coût d'une immatriculation](#)

[Obtenir un certificat de situation administrative](#)

[Renseignements complémentaires sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés](#)